

N/REF : 22/01/2025 15H58 C:000015 I:02088
V/REF : OSMIL806572156
V/Appel du Mercredi 22/01/2025 a 15H58

FONCIA LES MINIMES

**AVENUE DU LAZARET
GALERIE MARCHANDE
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : LES QUAIS ROCHELLE
1-6 ALLEE DE LA MISAIN
LES QUAIS DE LA ROCHELLE
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 23 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°5 MISAIN-LOGEMENT DE M.ROUSSEAU 0613641617 MME 0681208568
LE PROPRIETAIRE IMPACTE MME SEIGNEURIN 0615956733

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE SUR UN CHAUFFAGE AU SOL QUI IMPACTE LE
LOGEMENT DE DESSOUS

Donneur d'ordre : M. G. PRAT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 22/01/2025
INTERVENTION A PARTIR DES LOGEMENTS A302, A313, A323
RECHERCHE ET REPERAGE DE FUITE ET/ OU D'INFILTRATION
CONSTAT : PRESENCE D'INFILTRATION SUR LES 3 ETAGES QUI RUISSELLE
JUSQU'AU PARKING SOUTERRAIN
CONTROLE DES RESEAUX D'ALIMENTATIONS EFS/ ECS : RIEN A SIGNALER
CONTROLE DU RESEAU DE CHAUFFAGE
CONSTAT : PRESENCE DE PLUSIEURS FUTES AU NIVEAU DES RACCORD DES VANNES
D'ISOLEMENT A VOLANT ET DES PURGEURS AUTOMATIQUES
IMPOSSIBILITE D'EFFECUTER UNE REPARATION PROVISoire
MESURE CONSERVATOIRE VU AVEC MR ROUSSEAU (COP)
COUPURE DE CHAUFFAGE

ELABORATION D'UN DEVIS DE REPARATION

OBSERVATIONS : SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL DU 22/01, DEVIS A SUIVRE POUR LE
REMPLACEMENT DES VANNES D'ISOLEMENT A VOLANT FUYARDES ET DES PURGEURS
AUTOMATIQUES DANS LES 3 LOGEMENTS

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	28,38	28,38
1,00	Suppl.Dispatch.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	1	69,24	69,24
2,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 22/01	1	65,16	146,61
2,25	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h12h	1	32,58	73,30
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	40,15	40,15
TOTAL H.T.				357,68
T.V.A. a 10,00%				35,76
TOTAL T.T.C.En EURO				393,44

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 28 Février 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN